

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je m'excuse auprès de l'honorable député de Compton, mais je crois que l'honorable député d'York-Sud désire poser une question supplémentaire.

[Traduction]

M. Lewis: Le premier ministre a-t-il d'autres renseignements quant à la quantité de dynamite, d'armes, de munitions et le reste que la police a récupérée dans ses nombreuses perquisitions? Je ne veux pas connaître le nombre de livres. En a-t-on retrouvé une quantité considérable ou la réponse donnée par le solliciteur général il y a quelques jours tient-elle toujours, c'est-à-dire non?

Le très hon. M. Trudeau: Nous savons à peu près quelle quantité a disparu. Je ne sais pas ce qui a été retrouvé jusqu'à aujourd'hui. Le solliciteur général donnera cette réponse à la Chambre si on le lui demande.

LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—LES CHEFS D'ACCUSATION—LES DÉTENTIONS DE PLUS DE 7 JOURS SANS ACCUSATION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le premier ministre peut-il nous dire si des accusations ont été portées contre certaines personnes appréhendées pour le nouveau délit que prévoit le Règlement édicté en vertu de la loi sur les mesures de guerre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'en ai pas entendu parler, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre ou le secrétaire parlementaire pourrait-il s'assurer si de telles accusations ont été portées et nous faire connaître le nombre des personnes impliquées. Le très honorable député pourrait-il vérifier en même temps combien de gens ont été détenus pendant plus de sept jours à la demande du ministre de la Justice du Québec sans qu'aucune accusation ne soit portée?

Le très hon. M. Trudeau: Je vais essayer d'obtenir ces renseignements pour la Chambre et je demanderai à un des légistes de la Couronne de répondre. Je puis dire seulement qu'on s'inspirera de l'esprit de la loi, j'espère, en portant les accusations en vertu du Code criminel plutôt que de la loi sur les mesures de guerre, mais ici encore je ne puis parler pour la province de Québec car c'est elle qui a été chargée d'administrer la loi.

* * *

LES FINANCES

LA RÉDUCTION DU TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL DES INSTITUTIONS

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

A-t-il reçu une réponse des institutions bancaires canadiennes relativement à sa demande de réduire le «prime rate», c'est-à-dire le taux d'intérêt préférentiel qu'elles consentent à leurs clients favoris?

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

L'HABITATION

ROCHDALE COLLEGE—LA SAISIE DE L'IMMEUBLE EN RAISON DE CERTAINES MENÉES

M. Perry S. Ryan (Spadina): Ma question s'adresse au ministre d'État responsable de l'habitation. A-t-il reçu une lettre de l'échevin Anthony O'Donahue de Toronto lui demandant que le gouvernement ferme d'office le Collège Rochdale et s'en empare car cette institution n'est qu'un grand hôtel borgne et les dommages qu'on y a causés ont été évalués à \$168,000?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait qu'il est contraire au Règlement de demander simplement si un ministre a reçu une lettre.

M. Ryan: Puis-je formuler ma question différemment? Étant donné les accusations de l'échevin selon lesquelles ce collège est un foyer de promiscuité, d'addiction à la drogue et de commerce de drogues, et en outre un foyer d'effervescence pour des groupes révolutionnaires, le gouvernement est-il prêt à se montrer ferme et à corriger cette situation honteuse?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): J'ai laissé entendre à l'honorable député, l'autre jour, en réponse à une question semblable, que nous sommes très inquiets de cette affaire. Nous l'examinons actuellement et j'espère pouvoir consulter mes collègues à ce sujet dans un très proche avenir. Nul doute que notre décision sera communiquée à la Chambre.

M. Ryan: Le ministre ne voudrait-il pas être un peu plus précis et nous indiquer à quel moment on fera vraisemblablement cette déclaration?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES FINANCES

L'ABAISSEMENT DES TAUX D'INTÉRÊT—LES POURPARLERS AVEC LES BANQUES ET L'INTERVENTION DU MINISTÈRE

L'hon. Marcel Lambert: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Serait-il disposé à faire prochainement une déclaration sur le résultat de ses pourparlers avec les banques à charte et le gouverneur de la Banque du Canada à propos du niveau des taux d'intérêt; de plus, voudrait-il indiquer sur quelle base le gouvernement s'est fondé pour fixer les taux d'intérêt des nouvelles obligations d'épargne du Canada?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Je devrais d'abord dire que j'ai pris contact avec les banques à charte vendredi, comme je l'ai déjà signalé à la Chambre. J'ai exprimé mon opinion sur ce qui me semble des taux d'intérêt convenables. Je ne leur ai ni demandé ni dit de